



Vendredi 27 janvier 2023

## Retraites : soyons une déferlante le mardi 31 janvier

Le projet du gouvernement c'est de nous faire travailler plus pour gagner moins.

- Non au passage de l'âge légal de départ en retraite **de 62 à 64 ans d'ici à 2030** et de la durée de cotisation **de 42 à 43 ans dès 2027 !**
- Non à l'ajout de 2 ans à l'âge de départ des collègues en carrière longue ou en catégorie active (pénibilité reconnue par un départ anticipé) !

De nombreux.ses collègues sont déjà contraint.es de prolonger leur carrière pour essayer d'avoir une pension à peine décente (1 201 euros en moyenne) et/ou souffrent de problèmes de santé au moment de leur départ. Ce projet c'est faire basculer encore plus de futur.es retraité.es, en particulier de femmes dans la pauvreté, faute de carrière complète.

Pour alimenter les caisses de retraites avec plus de cotisations : **augmentation des salaires**, égalité salariale femmes / hommes, création d'emplois dans les services publics.

A la Ville de Paris, SUPAP-FSU, UCP, FO, et CFTC travaillent en intersyndicale pour le retrait du projet. Nous appelons les autres syndicats représentatifs à la Ville de Paris à construire la mobilisation tous.tes ensemble. **Le mardi 31 janvier Soyons des millions dans la rue !**

### Les mensonges du gouvernement

L'augmentation de 25 à 100 € pour atteindre une pension minimum de **1 200 €** (85 % du SMIC) .  
Ce n'est que pour une carrière complète (à 64 ans **et** après 43 ans de cotisations contre 62 ans et 42 aujourd'hui).  
Pour des millions d'autres (3,7 millions aujourd'hui) ce serait une pension de moins de 1 000 €.

Le système de financement des retraites n'est **pas en déficit**. D'après le Conseil d'Orientation des Retraites (COR, service du 1er ministre !), il est excédentaire de 3,2 milliards d'euros en 2022. S'il y a un risque de déficit d'ici 10 ou 15 ans un retour progressif à l'équilibre est prévu après « dans trois scénarios sur quatre »

La **retraite à 67 ans à taux plein** (sans décote) ne veut pas dire une retraite complète !

Si on n'a pas ses 43 annuités on touche une retraite au prorata des années effectuées (proratisation). Pension = le salaire de référence X 0,5 X (annuités faites divisées par 43).

## Grève nationale intersyndicale mardi 31 janvier

Manifestation régionale à 14h Place d'Italie

**RDV du Cortège Ville de Paris à 13h30 angle bd de l'Hôpital/rue Fagon sous la banderole**



Tout agent.e de peut faire grève 1h, une demi-journée ou 1 journée complète. Des préavis couvrent les actions grévistes les jours suivants